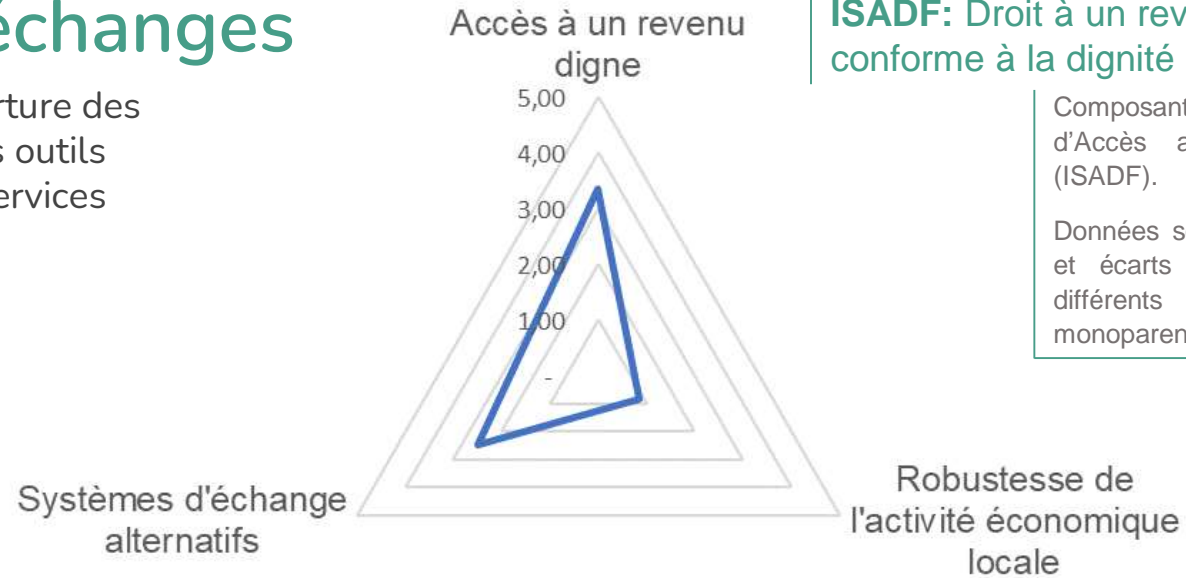




Capacités actuelles

Revenus, économie, échanges

Accès à des revenus participant à la couverture des autres besoins fondamentaux à travers des outils d'échanges économiques (monnaie, troc, services d'échanges)



ISADF: Droit à un revenu conforme à la dignité humaine

Composante de l'Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF).

Données sources: niveaux de revenus et écarts entre les revenus, pour différents publics (ex: familles monoparentales).

Monnaie complémentaire: Val'heureux

Les monnaies complémentaires peuvent permettre d'amortir au niveau local les effets d'une dépréciation de la monnaie classique

- **Diversité des tailles et des secteurs d'activité:** Très faible
- **Degré d'ouverture de l'économie à l'international:** 29% du PIB
- **Nombre d'établissements:** 449
- **Nombre de postes de travail salarié:** 4.951
- **Nombre d'indépendants à titre principal:** 618
- **Economie sociale - Nombre d'entreprises:** 31
- **Economie sociale - Nombre d'employés:** 353
- **Dépendance aux énergies non-renouvelables:** 99%

Une économie diversifiée (tailles d'entreprises et secteurs d'activités) et peu ouverte à l'international sera mieux à même de résister à des chocs économiques externes.

Les indépendants et les entreprises d'économie sociale seraient globalement plus résilients en cas de choc économique.

Une forte dépendance des activités économiques aux énergies non-renouvelables entraîne une vulnérabilité par rapport à ces ressources (prix, disponibilité).

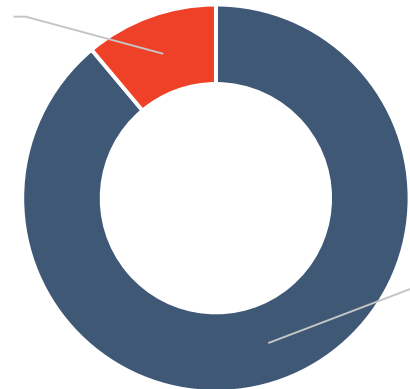


Capacités actuelles

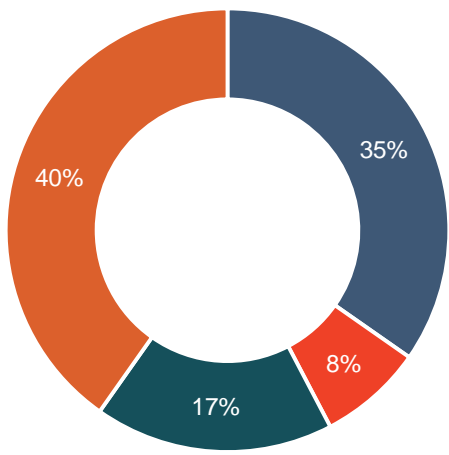
Revenus, économie, échanges

Emplois sur le territoire

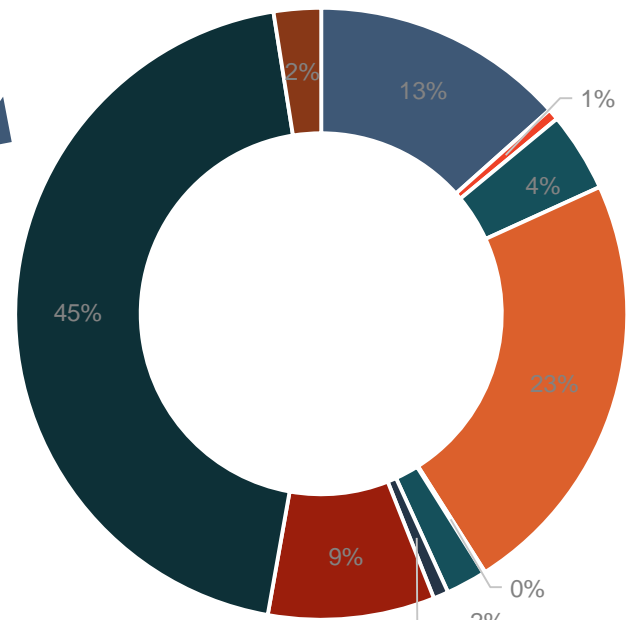
Travailleurs indépendants et aidants à titre principal
618
11%



Postes de travail salarié
4,951
89%



- Prof. libérales
- Agriculture et pêche
- Industrie et artisanat
- Commerce et services



- Industrie
- Agriculture, sylviculture et pêche
- Construction
- Commerce, transports, horeca
- Information et communication
- Finances et assurances
- Immobilier
- Services spécialisés et administratifs
- Administration, défense, enseignement, santé, social
- Autres services



Capacités actuelles Alimentation

Accès en quantités suffisantes à une alimentation équilibrée, produite de manière soutenable

0% de la surface agricole labellisée bio (Wallonie 11%)
Taux de participation aux MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques): 12% (Wallonie: 43%)

Filières de **distribution** locales: Hesbicoop
Filières de **transformation** locales : ?
Produits **bio/locaux** dans les menus des **collectivités** : ?

La création, le développement et la structuration de filières de transformation et de distribution locale participent à la résilience alimentaire.



L'intensification de l'agriculture se manifeste par un environnement profondément dégradé, une dépendance élevée à de nombreux intrants et une grande spécialisation des systèmes agraires. Les pratiques agroécologiques renforcent la résilience des fermes, et permettent d'enrayer la dégradation et l'homogénéisation de la faune et de la flore.

40 exploitations agricoles
Superficie moy. par exploitation 46 ha (Wallonie: 58 ha)
Main d'œuvre: 74 pers
1,1% de la population active

Soutenabilité des pratiques agricoles

Population agricole (intensité en main d'œuvre)

Transformation/Distribution/
Promotion

Capacité nourricière de l'agriculture locale

Dépendance de l'agriculture aux énergies fossiles

Couverture renouvelable : 1%

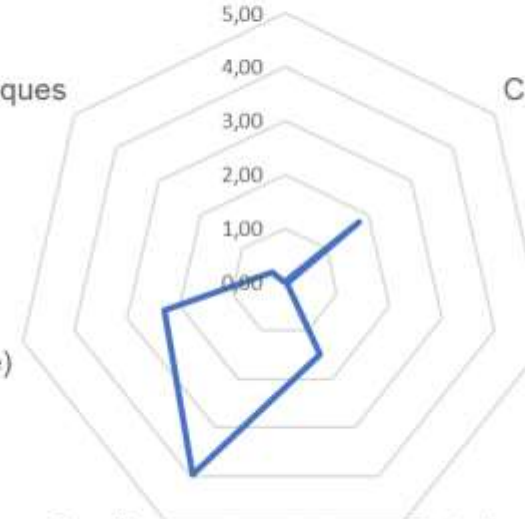
Politique foncière

Etat des terres agricoles

Part de la superficie du territoire artificialisée de 2011 à 2019 : 1,3% (Wallonie: 0,1%)

Pertes en sol par érosion hydrique : moyennes
Teneur des sols en carbone : Très faible

Les constructions humaines s'étendent, détruisant de façon souvent irréversible des terres agricoles fertiles situées à proximité de nos lieux de vie. La disponibilité de ces terres est pourtant essentielle à un système alimentaire résilient.





Capacités actuelles

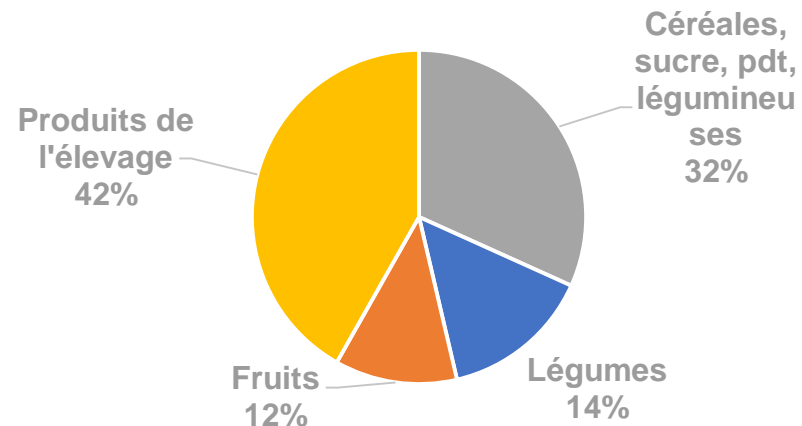
Alimentation – Capacité nourricière du territoire

Le paysage agricole wallon, très diversifié jusqu'à la première moitié du XX^{ème} siècle, pourvoyait à une grande partie des besoins alimentaires à l'échelle locale. Les régions agricoles sont aujourd'hui largement spécialisées. À l'échelle d'un bassin de vie, presque toute la production agricole est exportée, tandis que presque tous les aliments consommés sont importés. Relocaliser le système alimentaire pour renforcer sa résilience nécessite de développer une agriculture nourricière, donc diversifiée.

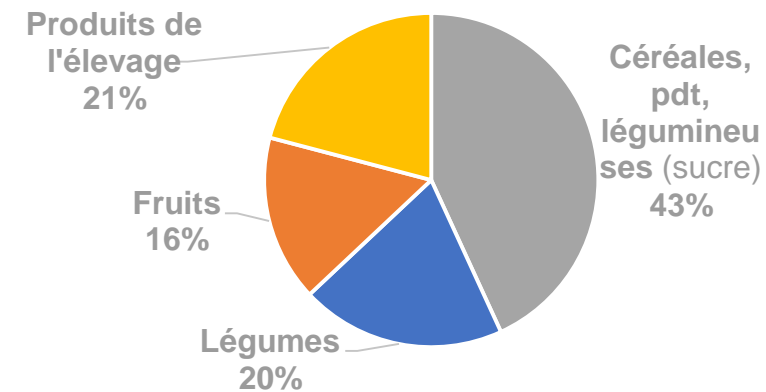
Cette partie du diagnostic illustre la part des besoins de la population du territoire qui peut être couverte en théorie par la production agricole dans l'hypothèse où l'on relocaliserait tout.

Ces besoins sont évalués sur base des chiffres de population au 1^{er} janvier 2021 et de l'hypothèse d'une modification importante de la composition de nos assiettes, avec une réduction de 50% de notre consommation de produits animaux.

Régime alimentaire moyen actuel (source: Siensano)



Régime alimentaire utilisé pour déterminer les superficies agricoles nécessaires





Capacités actuelles

Alimentation – Capacité nourricière du territoire

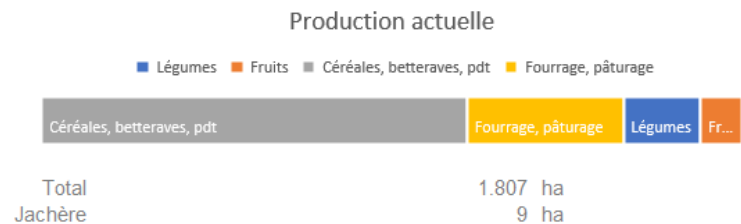


Sur base de cette consommation, la superficie agricole nécessaire a été estimée en prenant pour hypothèse qu'un hectare de surface agricole exploitée à 100% sans intrant issu de la pétrochimie et répartie de la manière présentée ci-contre permettrait de nourrir 3 personnes³.

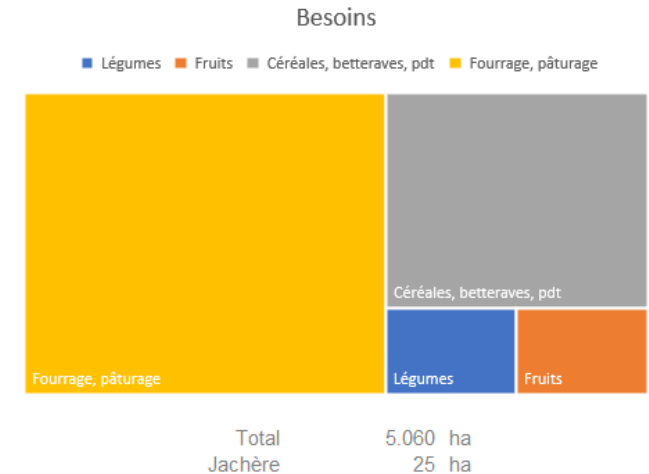
Superficies agricoles actuelles versus nécessaires

Les résultats montrent que:

- la superficie agricole actuelle du territoire n'est pas suffisante pour assurer l'alimentation de l'ensemble de la population
- une répartition différente des cultures est nécessaire, avec une bien plus grande part à attribuer à la production d'alimentation animale au détriment de la culture betteravière et un développement de la culture fruitière/maraichère.



³ source : <https://parcel-app.org/repartition-des-cultures-dans-la-relocalisation>



Notons qu'un approfondissement de cette analyse est nécessaire pour identifier les variétés produites actuellement et celles qu'il serait nécessaire de produire pour répondre aux besoins alimentaires (ex: céréales panifiables) dans un contexte de changement climatique.



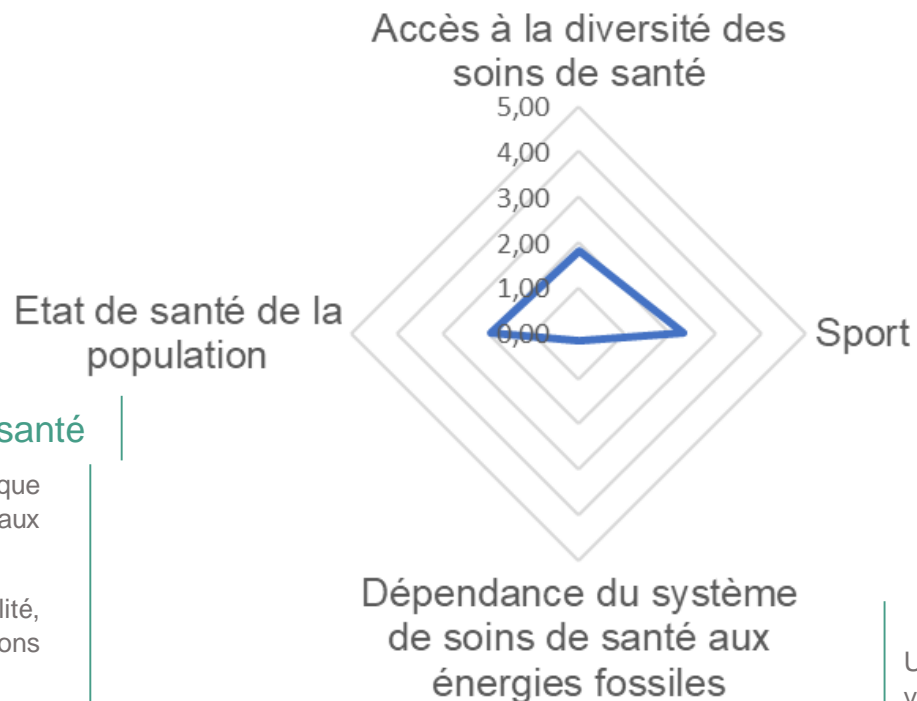
Capacités actuelles

Santé

Accès au meilleur état de bien-être, de santé physique et mental susceptible d'être atteint.



12 médecins généralistes ETP
49% ont plus de 55 ans
1.227 habitants par médecin (AVIQ: Pénurie si >1.000)
12 places en centres d'accueil et centres de soin de jour
0 logements en résidence-services
164 lits en maisons de repos et de soins
191 lits d'hôpital (arrondissement)



ISADF: Indice santé

Composante de l'Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF).

Données sources: taux de mortalité, état de santé (incapacités, affections chroniques,...).

34 clubs sportifs
4.339 affiliés (28% de la population – Wallonie 17%)

Une forte dépendance du système de santé aux énergies non-renouvelables entraîne une vulnérabilité par rapport à ces ressources (prix, disponibilité)



Capacités actuelles

Sécurité sociale

Accès à une diversité des systèmes d'entraide et de solidarité garantissant la dignité



| **ISADF: Indice sécurité sociale**

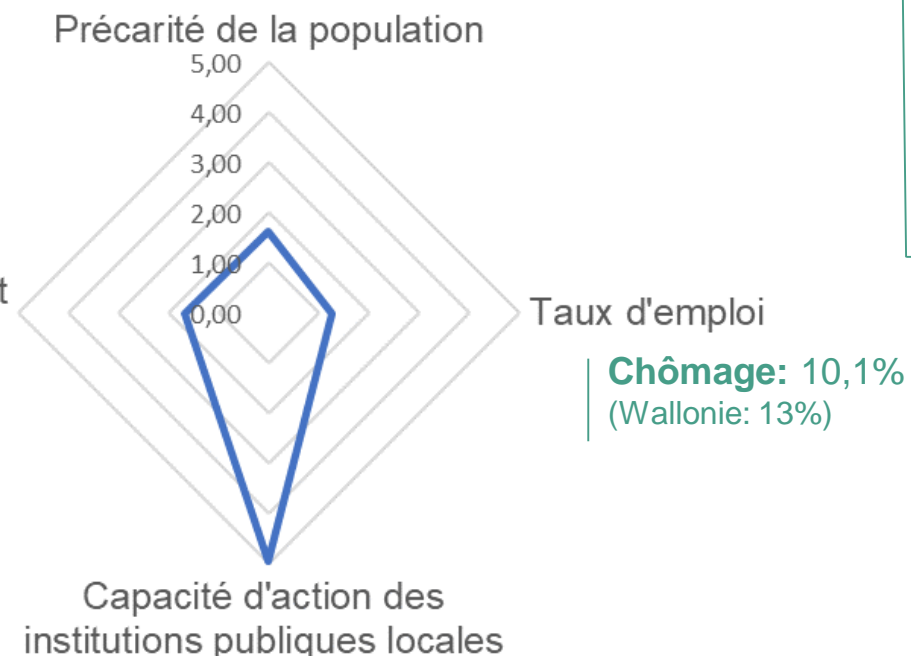
Composante de l'Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF).

Droit à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale, aux prestations familiales

Données sources: bénéficiaires des aides (interventions majorées, revenus d'intégration, revenus garantis,...)

Associations solidaires présentes sur le territoire
(aide alimentaire, mobilité, échanges/partage, lien social)

Systèmes de solidarité et d'entraide associatifs



| La Ville dispose d'un **Plan de Cohésion Sociale**
Endettement du CPAS: faible (par rapport à la moyenne wallonne)



Capacités actuelles

Sécurité sociale - Associations

Commune	Associations solidaires présentes sur le territoire par thématique								
	Alimentation			Mobilité	Echange/Partage				Lien social
	Aide alimentaire	Circuits courts alimentaires	Potagers collectifs		Echange de services	Echange de savoir	Réparation de matériel	Donneries/Seconde main	
Waremmes	<ul style="list-style-type: none"> o HESBICOEUR o MAISON CROIX-ROUGE 	Hesbicoop	<ul style="list-style-type: none"> o Potager collectif de Waremmes o Potager en permaculture de Waremmes en transition 	CITYBUS			Repair Café Waremmes	MAISON CROIX-ROUGE DE WAREMMES	

Sécurité sociale – Pyramide des âges



15.444 habitants

Une population âgée et vieillissante



Capacités actuelles

Emancipation – Capacité d’agir

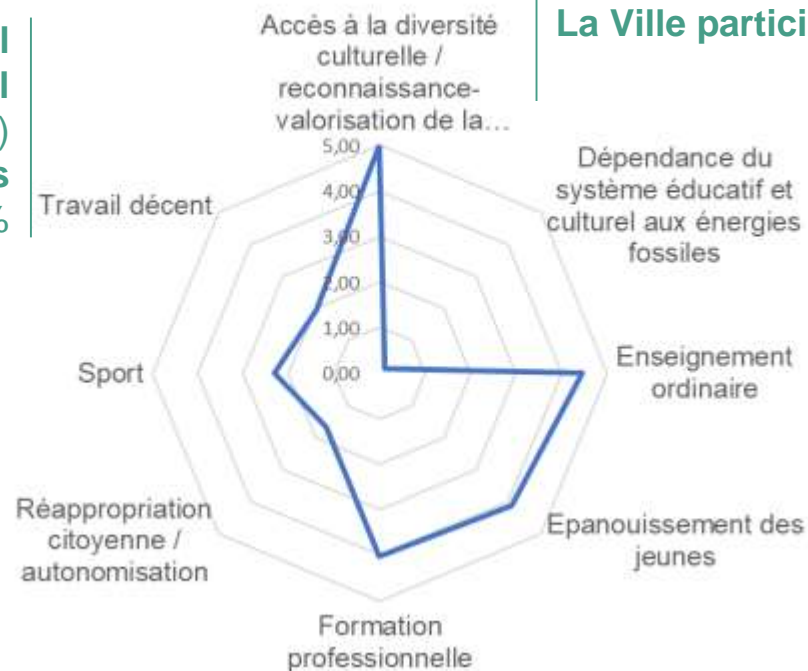
Accès à l’éducation, à un travail sécurisé et valorisant, à l’accomplissement personnel et à l’épanouissement social et culturel



2.120 postes de travail
618 travailleurs indépendants à titre principal
 (9% de la population active)
Couverture en places d’accueil préscolaire: 47%

34 clubs sportifs
4.339 affiliés
 (28% de la population – Wallonie 17%)

Pas de coopérative citoyenne énergie
1 initiative citoyenne de transition



2 centres de formation socio-professionnelle
 Pas de centre IFAPME

Centre culturel

La Ville participe à un réseau de lecture

Une forte dépendance des systèmes éducatif et culturel aux énergies non-renouvelables entraîne une vulnérabilité par rapport à ces ressources (prix, disponibilité)

12 implantations fondamentales
 (pour 1.332 pers. de 3 à 11 ans)
7 implantations secondaires
 (pour 1.1130 pers. de 12 à 17 ans)

3 locales de mouvements de jeunesse
1 maison et centre pour jeunes financé par la FWB



Capacités actuelles Habitat

Accès à un logement décent et adapté, accès à l'énergie, à l'eau et aux biens essentiels en quantités justes

Les compteurs à budget sont des compteurs pour l'énergie (électricité et gaz) qui fonctionnent selon un mode de prépaiement avec carte. Le client doit recharger la carte de son compteur à budget avant d'utiliser l'énergie. Ce type de compteur est le plus souvent placé à la demande du fournisseur d'énergie suite à un défaut de paiement du client. Il peut aussi l'être à la demande du CPAS ou expresse du client, mais ces deux cas sont bien moins fréquents.

Compteurs à budget: 3% (Wallonie: 4%)
Part du renouvelable dans le mix énergétique du secteur logement: 8%

107 kg d'ordures ménagères par habitant et par an
(Wallonie: 142 kg/hab.an)

Quantité collectée d'ordures ménagères des ménages exprimée en kg par habitant par an (contenu des poubelles 'tout venant' non triées, en ce compris les quantités collectées en même temps (commerces, écoles, voiries, marchés...)).

La statistique des prix immobiliers se base sur toutes les transactions de vente sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés. Une valeur plus faible du ratio traduit une situation plus favorable

Prix de vente / Revenu : 9 (Wallonie: 10)
Loyer médian des baux enregistrés : 600 € (Wallonie: 613 €)

Une valeur plus faible du loyer médian traduit une situation plus favorable

Accès juste à l'énergie

Disponibilité de logements sociaux

182 candidats à un logement social
484 logements sociaux loués
5 logements sociaux non loués

La disponibilité en logements sociaux est bonne par rapport à la moyenne wallonne

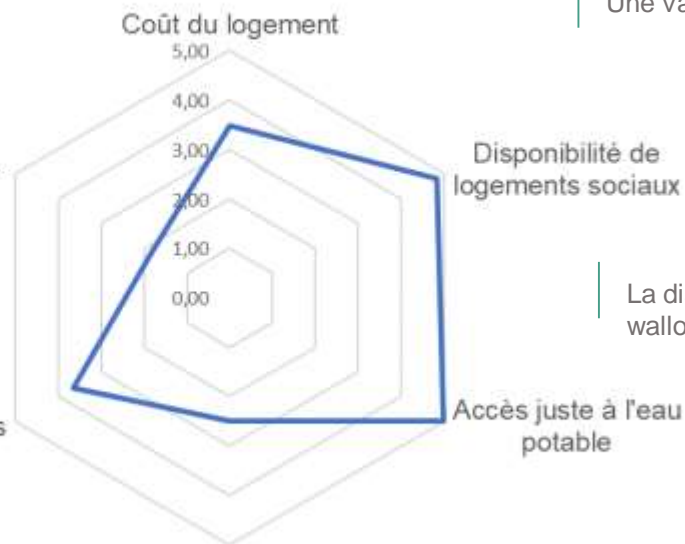
Gestion des déchets

Accès juste à l'eau potable

Etat quantitatif des eaux souterraines:
Bon

Accès aux biens essentiels (vêtements, outils, matériel, produits, etc.)

La capacité actuelle des territoires envisagés (échelle locale à supra-locale) à garantir l'accès à des biens essentiels est très compliquée à évaluer. On peut néanmoins la considérer comme très faible, voire négligeable, tant cet accès est actuellement offert par un modèle de production thermo-industriel centralisé et des chaînes d'approvisionnement longues à flux tendu.





Capacités actuelles Environnement

Accès à un cadre écosystémique résilient participant à la couverture des autres besoins fondamentaux

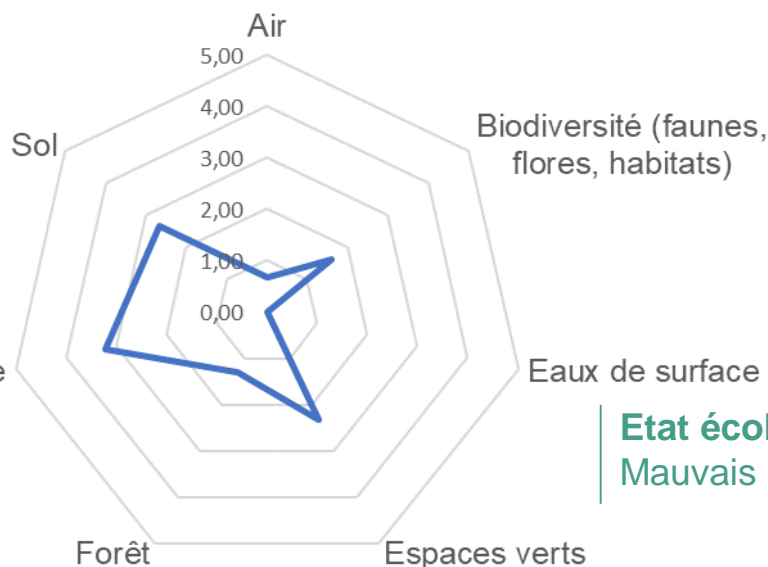
Un indice élevé témoigne d'une meilleure qualité de l'air

Indice d'exposition de la population à la pollution de l'air (particules fines, ozone, oxyde d'azote): 0,68 (Wallonie: 1,84)

Teneur en matière organique des sols: Très faible
Densité de population: 494 hab/km² (Wallonie: 216 hab/km²)

Exposition de la population au bruit d'une agglomération ou d'une grande infrastructure de transport supérieur: Moyenne

1% de la superficie communale couverte par des forêts
La Ville ne participe pas aux certifications forestières PEFC



0% de la superficie du territoire Natura 2000 (Wallonie 13%)

Pris en compte:

Programmes mis en place par la commune en faveur de l'environnement	Moyenne: 3	3
PAEDC rédigé	-	-
Subvention BiodiverCité	X	X
Contrat de rivière	X	X
Conseiller en environnement	-	-
Fauchage tardif	-	-
Subvention Plantation	-	-
Haies remarquables	-	-
Parc(s) naturel(s)	-	-
PCDR	X	X

Etat écologique des eaux de surface: Mauvais

56% de la population habite à moins de 200 m d'un espace non artificialisé d'au moins 5 ha (Wallonie 86%)



Capacités actuelles

Environnement

Programmes en faveur de l'environnement - Explications

Fauchage tardif: En adhérant au programme de Fauchage tardif des bords de routes, les communes s'engagent à ne pas faucher les bords de voiries avant le 1^{er} août ou idéalement avant le 1^{er} septembre, pour permettre à la flore de ces milieux d'atteindre sa pleine maturité et de monter en graine. Cette pratique, bénéfique pour la biodiversité végétale, permet également de protéger la biodiversité animale (en fournissant un habitat à de nombreuses espèces) et de réduire l'érosion des sols. Entre 1995 et 2021, 234 communes (89 %) ont adopté cette pratique qui concernait au 01/04/2022 plus de 16 200 km de routes (environ 3 600 ha).

Conseiller en environnement: La coordination de l'ensemble des programmes en faveur de l'environnement peut être facilitée par l'engagement ou le maintien d'un conseiller en environnement pour lequel les communes peuvent bénéficier d'une subvention annuelle du SPW à hauteur de maximum 18 600 €. Le conseiller en environnement a pour mission de répondre aux appels à projets, de fédérer les actions et de coordonner leur mise en œuvre.

Haies remarquables: Les communes ont la possibilité de demander le référencement de leur patrimoine arboré afin de lister les arbres et haies remarquables. Ce statut offre une protection partielle aux éléments d'intérêt paysager face aux actions qui pourraient leur nuire. Tous les 3 ans, tout citoyen peut contribuer à l'actualisation du référencement.

Subvention plantation: Tous les propriétaires de terrain en Wallonie, dont les communes, peuvent obtenir une subvention pour la plantation et l'entretien de haies vives, de taillis linéaires, de vergers et d'alignements d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards. Ces actions ont un impact positif sur la biodiversité et les paysages, contribuent à recréer un maillage écologique et permettent de lutter contre l'érosion des sols. En 2021, 10 communes (4 %) avaient obtenu une subvention à la plantation. Elles s'inscrivent dans la campagne "Yes We Plant" qui vise à planter 4 000 km de haies et/ou un million d'arbres durant la législature 2019-2024.



Capacités actuelles

Mobilité

Accès à une mobilité soutenable participant à la couverture des autres besoins fondamentaux.

Possibilité de télétravailler
! Donnée à affiner

Qualité de l'infrastructure pour l'accès des Personnes à Mobilité réduite
! Donnée à affiner

Proximité piétonne d'un noyau d'habitat/commerces de base et d'arrêt de transport en commun

Existence de services de micro-mobilité partagée, de services d'auto-stop ou de covoiturage, de voitures partagées
! Données à affiner

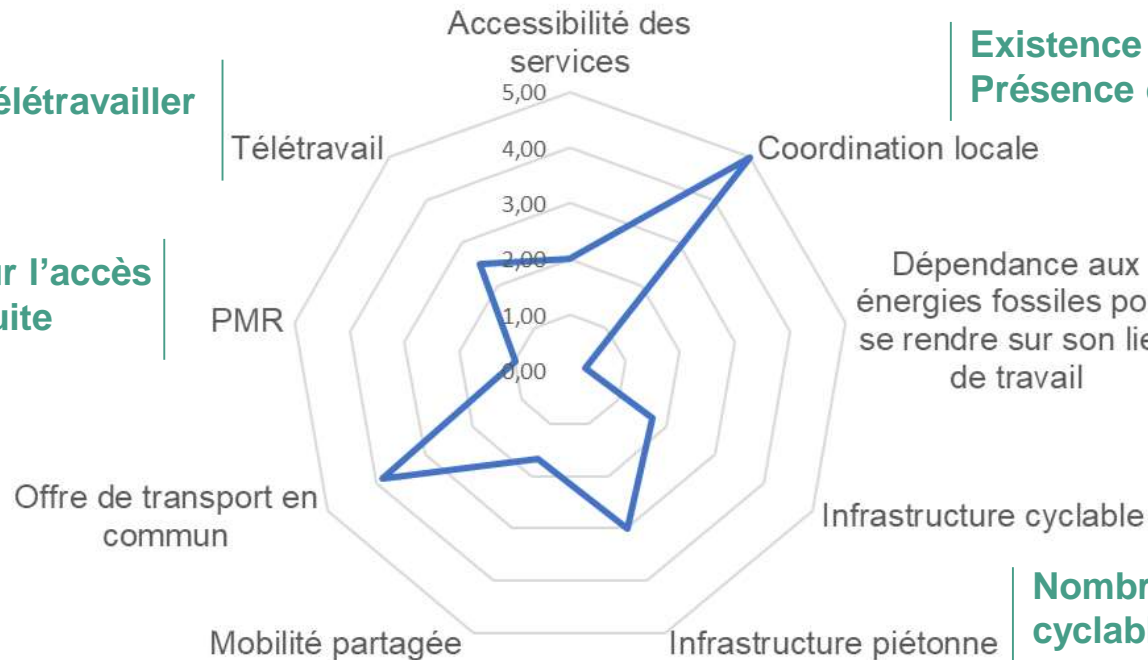
Densité de services dans une même zone du territoire
! Donnée à affiner

Existence d'un plan communal de mobilité
Présence d'un conseiller en mobilité sur le territoire

Dépendance aux énergies fossiles pour se rendre sur son lieu de travail

Une forte dépendance de la mobilité aux énergies non-renouvelables entraîne une vulnérabilité par rapport à ces ressources (prix, disponibilité)

Nombre de km du et qualité du réseau piéton et cyclable, qualité du stationnement cyclable, existence d'un parc de vélos partagés
! Données à affiner





Capacités actuelles

Mobilité

Accès à une mobilité soutenable participant à la couverture des autres besoins fondamentaux.



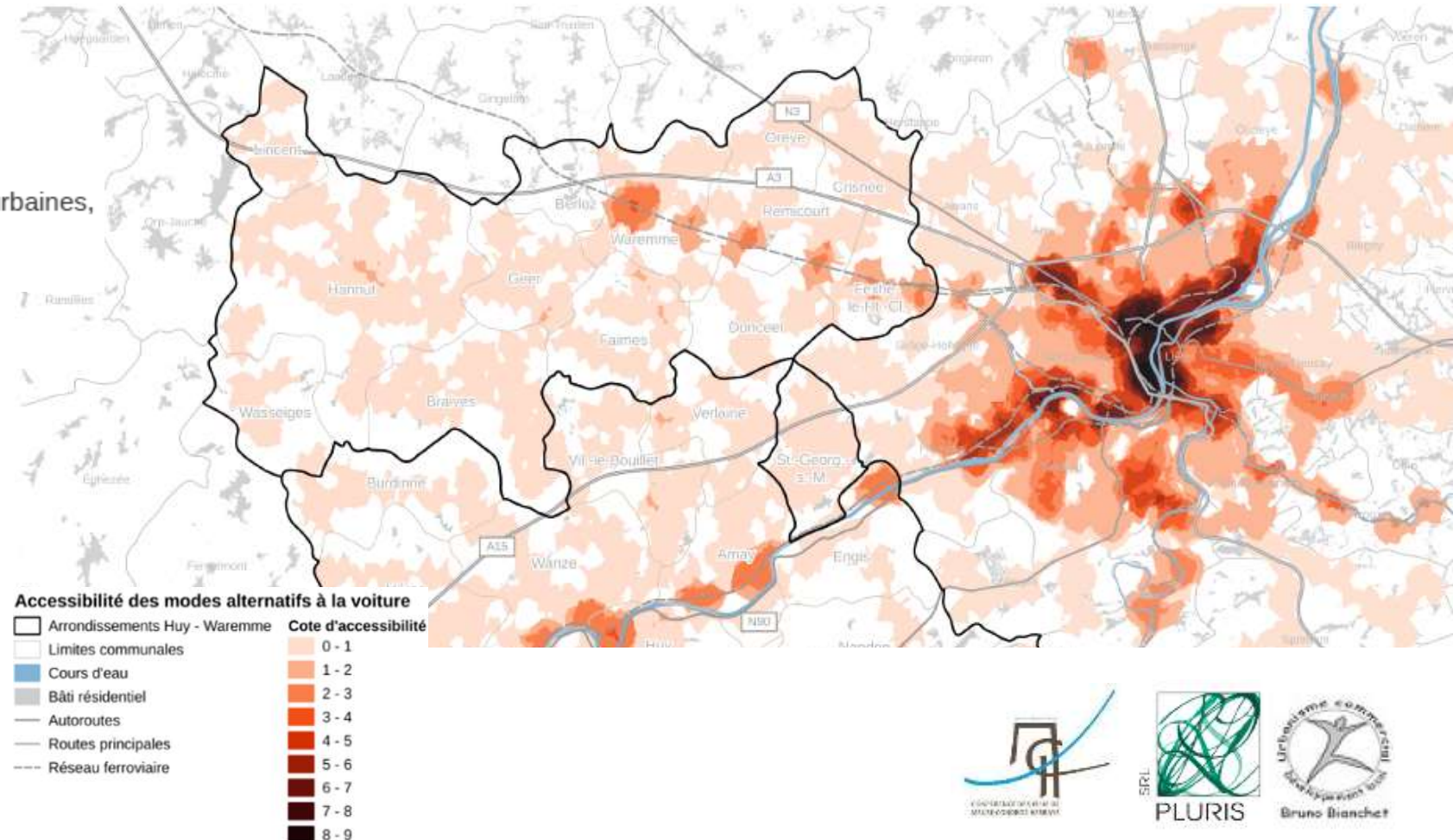
La **voiture** reste indispensable pour une majorité de la population à l'exception de quelques nœuds autour du centre et de **la gare**.

Les modes pris en compte sont les suivants :

- Marche à pied;
- Tram;
- Bus (lignes BHNS, structurantes, urbaines, interurbaines, scolaires et express);
- Train (TGV, IC, S, L).

Critères communs aux différents modes de transport :

- Temps de marche;
- Amplitude horaire;
- Fréquence;
- Part modale attendue de la vision FAST.



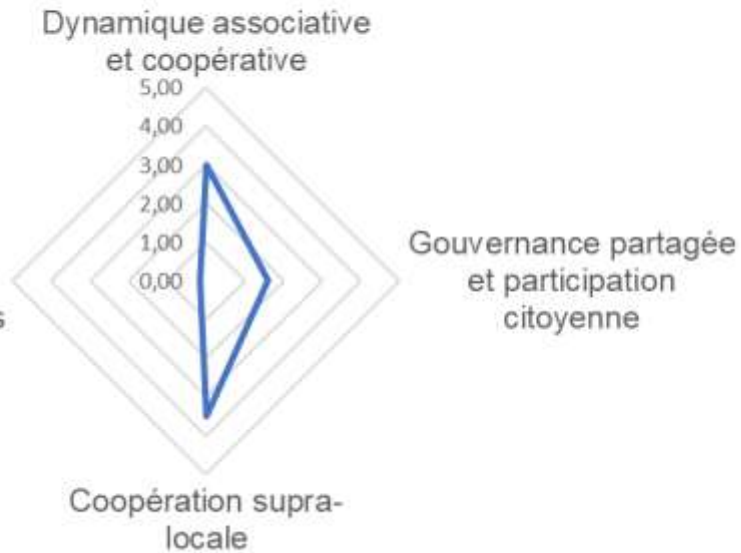


Capacités actuelles

Représentation politique et coopération

Accès démocratique à la décision politique et à la coopération citoyenne

Existence de comités de quartiers, coopératives citoyennes en énergie/ en alimentation durable, dynamisme associatif local
 ! Donnée à affiner



Part de renouvelable dans le mix énergétique des bâtiments communaux

Une forte dépendance des bâtiments communaux aux énergies non-renouvelables met en péril la capacité de la commune à accueillir la participation citoyenne

Existence d'une conférence d'élus

Indicateurs	PCDR	CCATM	Conseil Communal des aînés	Conseil Communal des enfants
Waremmé	-	X	X	X

ISADF: Processus démocratique: participation aux élections, votes blancs et nuls aux élections

Taux de participation aux élections équivalent à la moyenne wallonne



Capacités actuelles

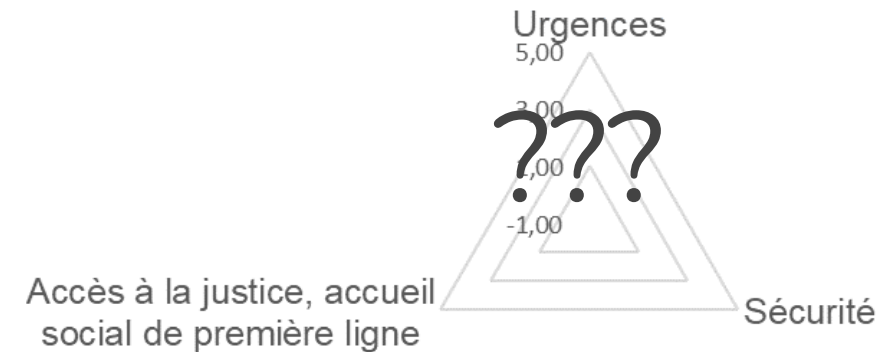
Sécurité, justice et paix

Accès à la sécurité physique, à la justice et à un cadre social apaisé



Aucune donnée statistique ne nous permet d'évaluer la capacité du territoire à couvrir ces besoins

Sécurité, justice, paix



Capacités actuelles

Focus sur le bilan énergétique

Les graphiques ci-contre présentent les données issues du bilan énergétique de Waremme fournies par le Région (hors grande industrie).

On y constate que la consommation énergétique est largement dominée par les produits pétroliers tandis que les secteurs les plus consommateurs sont le transport et le logement.

Grâce à une diminution de la consommation totale d'énergie de 2% et une augmentation de la production locale d'énergie renouvelable durant les 13 dernières années, les émissions de CO₂ ont diminué de 9% durant la même période.

